

La mairie recrute pour le département tranquillité publique

Responsable de division Police Municipale

(H/F)

Cadre d'emploi chef de service de Police Municipale

Réf. CPMMK-092023

Afin de permettre à ses habitants d'évoluer en sécurité dans un environnement serein, Saint-Étienne-du-Rouvray a mis en place un département tranquillité publique. Avec une particularité propre à la Ville : la volonté d'y associer prévention et surveillance, médiation et sanction, et ainsi de, proposer un service de proximité efficace et à l'écoute de la population.

Doté.e d'un sens aigu de l'écoute et du discernement, d'une expérience de terrain et de connaissances professionnelles éprouvées dans le domaine de la sécurité et de la prévention, intégrez notre équipe.

Sous la responsabilité de la responsable du département tranquillité publique, vous dirigez et coordonnez le service de police municipale composé de 11 agents et organisez les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions. Vous développez une relation de proximité avec la population. Vous occupez par ailleurs, la fonction d'adjoint à la responsable de département.

Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Participer à la définition des orientations stratégiques en matière de prévention et de sécurité publique en traduisant les orientations politiques en plans d'actions ou projets et en définissant avec la responsable de département leurs modalités de mise en œuvre
- Encadrer et organiser le service Police Municipale en fonction des missions définies par la politique de sécurité de la collectivité, suivre l'activité du service de police municipale et assurer une veille réglementaire
- Coordonner les actions des équipes et définir les missions prioritaires ainsi que l'affectation des moyens nécessaires à la mise en place des interventions et au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
- Animer et développer un partenariat de qualité avec l'ensemble des partenaires de la sécurité publique de son territoire, développer des démarches de coopération, organiser des modes d'échange d'informations, participer aux réunions du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
- Rédiger les arrêtés et vérifier les rapports pour l'Officier du Ministère Public et les mains courantes

- Participer au poste de commandement communal dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Manager l'équipe, coordonner l'activité, veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus, évaluer son équipe et les faire monter en compétences.

Profil

- Titulaire du grade de chef·fe de service de police municipale et assermenté·e, vous possédez une expérience d'encadrement d'un service de Police Municipale, ou inscrit sur liste d'aptitude
- Vous maîtrisez les procédures et la réglementation en matière de pouvoirs de Police.
- Vous vous positionnez en véritable homme (femme) de terrain. Vous avez à cœur de prendre les sujets en main, vous faites preuve de discrétion professionnelle et vous respectez la confidentialité et la déontologie liées à la fonction.
- Doté·e d'un excellent relationnel, vous aimez travailler au contact du terrain et faites preuve d'un parfait sang-froid et d'une très bonne maîtrise de vos réactions.
- Qualités attendues : esprit réactif, diplomatie, aisance relationnelle, respect de la déontologie, devoir de réserve et sens aigu du service public, bonne condition physique.
- Vous êtes titulaire du permis B.

Condition d'exercice

Cycle de travail sur 37 heures par semaine avec possibilité de l'organiser sur 4,5 jours ou 5 jours en horaires variables.

Vous disposez de des 5 semaines de congés ainsi que 12 ARTT et 4 jours de sujétions.

Astreintes du vendredi 17h au vendredi de la semaine suivante 17h et ce, une fois toutes les 4 semaines

Participation employeur à la mutuelle et au contrat de prévoyance

Comité des œuvres sociales (chèques vacances, sorties...)

Restaurant du personnel

Participation aux frais de transport en commun ou forfait mobilité durable

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 25 décembre 2023

Prise de poste souhaité : 1^{er} avril 2024

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

sous la référence offre : CPMMK-092023

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :
Monsieur le Maire
Département des ressources et relations humaines
Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex
ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

sous la référence offre : CPMMK-092023